



COMMISSION DES COMPETITIONS

Procès-verbal N°1 du 20 Octobre

Président de séance : Guillaume ARNOULD

Secrétaire de séance : Damien MARCHOIS

Présents : Romain LAVIGNE, Damien MARCHOIS et Miguel VINCENT

Excusés : Thierry TUMSON et Badr LABIAD

Assiste : Benoît CHAPPE (Responsable compétitions)

La Commission des Compétitions à statuer sur la répartition des équipes pour la deuxième phase des championnats Jeunes de cette saison.

Ci-joint la légende qui sera utilisée pour les tableaux que vous pourrez voir dans ce document :

Interdistrict
Honneur
Promotion
Consolation

Championnat U13

D1
1er
2e
3e
4e
5e
6e
7e
8e
9e
10e



D2 Groupe A		D2 Groupe B		D2 Groupe C	
1er		1er		1er	
2e		2e		2e	
3e		3e		3e	
4e		4e		4e	
5e		5e		5e	
6e		6e		6e	
7e		7e		7e	
8e		8e		8e	
9e		9e		9e	
10e		10e		10e	

D3 Groupe A		D3 Groupe B		D3 Groupe C	
1er		1er		1er	
2e		2e		2e	
Meilleur 3eme	2e et 3e 3eme	Meilleur 3eme	2e et 3e 3eme	Meilleur 3eme	2e et 3e 3eme
4e		4e		4e	
5e		5e		5e	
6e		6e		6e	
7e		7e		7e	
8e		8e		8e	
		9e		9e	

La deuxième phase sera ainsi composée de :

Interdistrict : Une poule de 12 équipes, dont 5 équipes ardennaises

Honneur : Deux poules de 6 équipes

Promotion : Quatre poules de 6 équipes

Consolation : Une ou plusieurs poules entre 6 et 10 équipes



Championnat U15

D1
1er
2e
3e
4e
5e
6e
7e
8e
9e

D2 Groupe A	D2 Groupe B	D2 Groupe C	D2 Groupe D
1er	1er	1er	1er
2e	2e	2e	2e
3e	3e	3e	3e
4e	4e	4e	4e
5e	5e	5e	5e
6e	6e	6e	6e

La deuxième phase sera ainsi composée de :

Interdistrict : Une poule de 12 équipes, dont 3 équipes ardennaises

Honneur : Deux poules de 6 équipes

Promotion : Trois poules de 6 équipes



Championnat U18

D1
1er
2e
3e
4e
5e
6e
7e
8e
9e
10e

D2 Groupe A	D2 Groupe B	D2 Groupe C
1er	1er	1er
2e	2e	2e
3e	3e	3e
4e	4e	4e
5e	5e	5e
	6e	

La deuxième phase sera ainsi composée de :

Interdistrict : Une poule de 12 équipes, dont 3 équipes ardennaises

Honneur : Deux poules de 6 équipes

Promotion : Deux poules de 6 équipes

Validé en Comité Directeur le 4/11/2025

Le Président de la Commission

Guillaume ARNOULD,

Le Secrétaire de séance,

Damien MARCHOIS,

DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL

Maison Départementale des Sports
Rue des Illées – 08140 BAZEILLES
03 24 56 24 64- secretariat@districtfoot08.fff.fr

www.districtfoot08.fff.fr

